

a/a

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Berne, le 21 mai 1973.

p.A.21.5. - NF/zm/bv

Groupe d'études de politique extérieure (GEP)

P r o c è s - v e r b a l

de la séance du 12 mai 1973

à la Salle de conférence du Département

Présidence : M. l'Ambassadeur Micheli

Présents :

- Mlle Hersch
- M. le Professeur Riklin
- Mme von Overbeck
- M. le Ministre Bauer
- M. le Professeur Ruffieux
- Colonel commandant de corps Wildbolz
- M. Zellweger
- M. Eckenstein
- M. Wilhelm, suppléant du Délégué à
la Coopération technique

DPF : M. l'Ambassadeur Thévenaz

- M. Bucher
- M. Nordmann) procès-verbal

Excusés :

- Mme Bindschedler-Robert
- M. le Professeur Dominicé
- Colonel divisionnaire Dénéreaz
- M. l'Ambassadeur Lepori
- M. le Professeur Boesch
- M. Jucker
- M. Béguin
- M. Umbricht

Début de la séance : 10.20 heures.

1. Le procès-verbal de la séance du 27 avril est modifié comme suit :

Page 5, 12e ligne : la phrase "Mais des revirements sensationnels ne sont pas exclus," se rapporte aux dévelop-



- 2 -

pements internes de l'Union Indienne et non pas aux rapports entre la Suisse et l'Inde.

Page 5, 23e ligne : la phrase "Le conflit est désormais ouvert avec les USA," est modifiée comme suit :
"Contrairement à ce qu'on croyait, le conflit n'est pas ouvert avec les USA et la déclaration Kissinger montre que les Etats-Unis apportent leur appui à l'idée de la fédération politique de l'Europe".

Page 5 : la dernière phrase se termine avec le membre :
"à l'égard des Etats-Unis.", le reste est biffé.

Page 9, 16e ligne : L'intervention de Mlle Hersch est supprimée.

Ainsi corrigé, le procès-verbal est adopté.

2. La séance est ouverte sous la présidence de M. Micheli qui salue les membres présents et rappelle que l'ordre du jour comporte :
 - a) une étude des relations entre la Suisse et le Tiers-Monde,
 - b) une étude des propositions de Mlle Hersch du 15 février dernier.

Il remercie vivement Me Christophe Eckenstein d'avoir tenu à venir nous présenter son exposé, malgré son état de santé, et il lui donne la parole.

M. Eckenstein rappelle quelques chiffres : la part des pays d'Asie et d'Afrique dans nos exportations est de 20%, c'est-à-dire 5 fois plus que les pays de l'Est, 27% des exportations de la chimie et 20% de celles de l'industrie des machines se dirigent vers cette région. Le Tiers-Monde est donc un client particulièrement intéressant; nous lui achetons deux fois plus qu'il ne nous vend. Nous sommes le pays occidental qui a de loin la balance commerciale la plus active avec ces Etats. Exactement, nos ventes se chiffrent à 5,41 milliards et nos achats à 2,69. A cela ~~devraient~~ s'ajouter les revenus des investissements et des ventes de brevets et de licences. Si ces chiffres n'étaient pas tenus secrets, ils seraient tout aussi impressionnants. Il y a donc un intérêt matériel assez substantiel à nos relations avec le Tiers-Monde. Or, la Confédération appuie les efforts de l'économie privée par la garantie des risques à l'exportation et à l'investisse-

./.

ment. Pour pouvoir participer aux appels d'offres des organisations mondiales ou régionales de financement, nous avons adhéré aux banques asiatique et africaine de développement, au capital desquelles nous contribuons. Pourtant, on ne saurait dire que la Suisse est un pionnier de l'aide au Tiers-Monde. D'autres pays savent se faire valoir; ainsi à l'ONU et dans les institutions spécialisées, la France, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark passent pour les grands amis de ces Etats. La Division du commerce juge que ce n'est pas honnête de leur part et que, de toute façon, ce n'est pas notre nature de nous mettre en valeur. Nous ne faisons pas de propositions intéressantes dans le domaine où les pays du Tiers-Monde considèrent que résident leurs intérêts, et nous pensons que notre mode d'aborder ces problèmes est exemplaire. Ainsi en comparant la presse américaine des années 1950 et 1960 avec la "Neue Zürcher Zeitung", on constate que le lecteur suisse n'est pas au courant des notions théoriques nouvelles de l'économie du développement qui pourtant influencent les pays du Tiers-Monde et ceux qui s'en occupent (Professeur Prebisch). La Suisse avait une vue strictement néo-libérale. Avec quel dédain n'a-t-on pas dénigré la notion de planification sur laquelle pourtant les publications sérieuses de l'ONU commençaient à insister ? Bref, l'aspect spécifique des problèmes du développement n'était pas reconnu. Dans ce climat, la conférence CNUCED de 1964 est apparue comme un coup de fouet. Elle a eu une influence considérable sur nos dirigeants, impressionnés par le déferlement d'accusations contre l'ordre commercial mondial qui pour nous est juste et qui apparaît aux pays en développement comme vicié. Les responsables de la politique suisse (par opposition à ceux du Vorort) ont très rapidement appris. A la CNUCED, leur tactique fut de ne pas défendre de cause perdue d'avance, de montrer que la Suisse comprenait leurs problèmes et qu'elle était prête à coopérer pour les résoudre. Cette même tactique était en principe celle de la Norvège, de la Suède et du Danemark, mais dès que leurs intérêts est en cause, ces pays les défendaient avec hargne. Ainsi avec les primes de réassurance pour les transports maritimes jugées trop élevées. La Suisse, elle, s'était

- 4 -

déclarée prête à coopérer et à donner les renseignements nécessaires, même là où le dossier suisse est difficile et lourd. Par contraste avec cette attitude ouverte de l'administration, la presse exhalait une humeur combattive à l'encontre des pays en voie de développement. Bref, grâce à ce "low profile", la Suisse n'a pas mauvaise réputation dans les milieux internationaux. Si elle est critiquée dans différents milieux de l'opinion suisse, églises et jeunes notamment, c'est parce qu'elle ne fait jamais avancer d'idées et qu'elle est à la traîne (Nachvollzug). Par exemple, l'idée d'introduire des préférences tarifaires n'est pas née en Suisse. La Suisse s'y est même opposée subtilement pour des raisons techniques. De même l'idée de stabiliser les prix des produits de base ne porte pas le label helvétique. Enfin pour ce qui est de lier les réformes du système monétaire aux problèmes du développement, la Suisse n'est pas très favorable à cet emploi des droits de tirage spéciaux, mais la presse bien-pensante s'est montrée plus agressive que l'administration. Alors pourquoi ce malentendu ? Pourquoi la Suisse ne monte-t-elle pas sur des barricades pour ce problème alors que pour d'autres questions, elle a su se battre et même à l'avant-garde ?

Il faut bien dire que tout ce qui touche au développement baigne chez nous dans un scepticisme général, même si nous stabilisons, si nous donnons un meilleur accès aux produits de ces pays et même si nous leur fournissons une assistance technique. D'autre part, Berne prétend trop facilement ne pas faire le poids dans les grandes rencontres internationales et ne pas vouloir s'engager pour une proposition qui n'aurait pas de chance d'être acceptée. Mais quand des intérêts vraiment importants du pays sont en jeu, la Suisse sait se battre, par exemple la création d'une zone de libre-échange avec le Marché commun. Alors quand il s'agit de se mesurer au Marché commun, nous savons mettre en avant notre poids économique; nous ne disons plus que nous ne sommes qu'un pays sur 120, nous savons rappeler à nos interlocuteurs que nous sommes la troisième puissance financière du monde et que nous avons même suffisamment d'influence pour nous

- 5 -

permettre de rester hors du Marché commun. La ligne officielle oppose aussi la nécessité d'être réaliste à toute offre de soutenir un peu généreusement les économies du Tiers-Monde.

Ainsi, il s'agit de renouveler les préférences douanières en faveur des textiles du Tiers-Monde. En la matière, nous sommes allés plus loin que la Communauté, qui a fixé des contingents, et que les Etats-Unis. Est-ce que cette concession prévue pour une année va être renouvelée malgré la pression des fabricants de Suisse orientale ? A noter qu'il serait conforme à notre intérêt bien compris de susciter une concurrence à l'industrie textile suisse dont le rendement n'est pas aussi élevé que d'autres secteurs. Or, nous devons nous concentrer sur des produits de haut rendement.

Il en est de même pour les conserves : l'accès en est libéralisé théoriquement mais en réalité, le processus de mise en boîtes est chez nous protégé sur le plan technique. Le Marché commun soigne sa cosmétique; il prend l'initiative de stabiliser les prix de base par une mesure autonome (en s'inspirant d'une proposition qui avait d'ailleurs été débattue lors de la Conférence Suisse-Tiers-Monde de 1971). On fixe un prix de référence et la différence entre ce prix et le prix réel est remboursée sous forme de crédit à fonds perdu ou à long terme. La question sera également posée à la Suisse - car il existe une concurrence entre les produits de zone tempérée des pays en voie de développement et des pays développés; ainsi le seigle, le maïs, etc. Or, il se trouve que le Marché commun est pour nous un fournisseur plus important que les PVD même dans les secteurs où ceux-ci sont parfaitement compétitifs. C'est que le Marché commun accorde des subventions (ainsi le sucre). Or, si les PVD pouvaient compter sur le Marché, ils ne seraient pas découragés. Quand il s'est agi de commercer avec les pays de l'Est, nous avons déterminé quelle proportion de nos importations devait provenir de ces Etats afin d'éviter un déséquilibre trop important de la balance des paiements. Pourquoi ne pas introduire un système semblable avec les PVD au moins pour les produits dans lesquels ils sont compétitifs ?

./.

- 6 -

Il reste un dernier point que je voudrais évoquer: le cas du Chili, et des pays en général qui procèdent à des réformes de structure. Or, en n'accorde plus de garantie contre le risque à l'exportation au Chili. C'est logique, puisqu'on sait que le Chili ne pourra pas payer. Mais cela a pour conséquence que le Chili a l'impression d'être abandonné, au moment où il s'engage dans une transformation de structure qui suppose, surtout chez les Latino-Américains, une baisse de la production.

Or, rien de spécifique n'est prévu pour ce genre de situation; ne pourrait-on pas prévoir la création d'un fonds spécial, qui serait destiné à faire face à ce genre de problème?

Certes, les credos politiques de ces pays sont éloignés des nôtres. Mais l'efficacité, notre critère-magique, oblige à constater que

- a) la politique de développement est impossible, dans certaines occasions, sans mise en place de structures adéquates
- b) la jeunesse brûle de s'engager; or nous apparaissions à ses yeux comme les complices de pays comme l'Union S'ud-Africaine ou l'Iran. Il faut expliquer que l'existence de communications n'est pas immorale, mais naturelle avec ces Etats aussi; mais faut-il s'occuper des relations avec ceux-là seulement?

Nous avons besoin d'instruments pour tenir compte d'autres conceptions que celles qui ont cours chez nous; nous avons su en développer avec les pays de l'Est. Il faut contrebalancer le cynisme d'une certaine jeunesse à l'égard de la neutralité en évitant de donner à croire à une complicité de facto de la Suisse avec le capitalisme conservateur, éviter d'accréditer l'idée que nous ne faisons rien pour corriger l'ordre des choses.

Bref, il s'agit non pas de rompre des relations existantes, mais de démontrer que nous possédons les moyens d'établir des rapports avec d'autres systèmes.

./.

- 7 -

Il conviendrait donc d'élaborer froidement la liste des problèmes nationaux pour lesquels une solution avec le Tiers-Monde serait utile:

- a) Matières premières: avons-nous une politique? (pétrole, cuivre, autres produits rares)
- b) Produits manufacturés: quelles sont les fabriques suisses qui livrent aux pays en voie de développement?
- c) A propos des investissements financiers, on a trop l'impression que quelques grosses marques seulement en profitent. Il faudrait faire ressortir l'intérêt commun, national, qui découle de ces opérations, qui sont un des moyens pour maintenir notre place dans l'économie
- d) Politique de main-d'oeuvre: nous n'en avons pas; nous nous sommes mis dans la main des Italiens qui auraient pu nous ennuyer. Dans quelle mesure pouvons-nous diversifier notre dépendance, par exemple en infirmiers, ingénieurs, etc? En quoi les pays du Tiers-Monde peuvent-ils nous aider? Nous mettons des entraves au trafic de perfectionnement à l'étranger; la loi dure du temps du chômage.
- e) Enfin, nous avons un certain intérêt à maintenir une base pour la Weltgeltung der Schweiz (réputation). Nous l'avions dans le passé, même à travers les multinationales. Actuellement, nous sommes attaqués, et pas seulement du côté des progressistes (transfert technologie, utilisation du capital investi, etc.). Les formes traditionnelles pour affirmer notre présence ne sont plus si faciles à maintenir; d'autres formes sont à trouver (voir ce que fait par exemple le Japon).

Bref, il y a une nouvelle assise à préserver: la Suisse n'est plus la tête de pont d'un certain système, son image de marque s'estompe. Dans l'entre-deux-guerres, nous étions le pays du règlement pacifique des différends. Nous devrions devenir le pays du dialogue.

./.

Dans les années 1960, la Suisse apparaissait comme le bastion d'un système économique libéral; nous devons pouvoir montrer que nous sommes un pays ouvert, et que nous sommes intéressés à la vérité. Nous devons démontrer que nous sommes capables de voir des arguments des deux côtés (les instituts universitaires ont un rôle à jouer dans ce sens).

Le Président remercie l'orateur et souligne la densité de ses propos. Il ouvre la discussion.

M. Bauer s'étant associé aux félicitations du président, pose la question : Pourquoi nous faut-il une politique à l'égard des pays en voie de développement ? Elle s'impose, car il y va de la crédibilité de la politique universelle de la Suisse : il n'est pas possible de sélectionner le Japon ou le Brésil pour s'y intéresser et d'abandonner les autres pays à leur sort.

Il faut une étude systématique, comprenant plusieurs embranchements, pour repenser toute notre politique à l'égard du Tiers-Monde.

Indépendamment du fait que l'évolution économique du Tiers-Monde est catastrophique, des suites de l'endettement et de l'inflation monétaire, le cas de la Suisse est alarmant : alors que notre déficit commercial augmente avec les pays hautement industrialisés, avec les pays en voie de développement, c'est un excédent en notre faveur qui ne cesse d'augmenter. Il en découle une rupture dont on ne peut sortir que par une politique de crédit - ce dont nous n'avions pas voulu au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. C'est une situation inquiétante, préoccupante même.

Pour ce qui est de la contestation, l'industrie a organisé un colloque de solidarité avec le Tiers-Monde réunissant des missionnaires et des représentants de l'économie. Nous préférons le dialogue et l'étude de cas pratiques. Nous pouvons ainsi aborder l'étude du sort de la population, non sous l'angle idéologique, mais pour voir concrètement l'avenir.

Ainsi, à propos des bas salaires versés aux travailleurs noirs d'Afrique du Sud : en optant pour le réformisme plutôt que pour la révolution, ou en vient à se demander si la pénurie de main-d'oeuvre ne résoudra pas plus de problèmes que l'idéologie. Il faut donc trouver des remèdes sur les plans économique et social, même s'ils ne sont que partiels. La Suisse est un réservoir d'experts et de négociateurs : il doit être possible de résoudre certains problèmes s'il existe la volonté politique d'y parvenir. Ainsi, le trafic de perfectionnement devrait être organisé de façon à tenir compte des pays en voie de développement. La Suisse peut faire oeuvre de pionnier; il n'y a pas d'obstacle politique aux relations avec les pays en voie de développement. Il est vrai que l'opinion publique n'est pas préparée, que les cercles influents ne sont pas informés mais hostiles, par passion ou par instinct.

Or, il faut établir nos échéances dans le temps et préparer des propositions en fonction des occasions qui se présentent. Par exemple dans les secteurs suivants :

- a) Sociétés multinationales : proposer un code de bonne conduite et l'imposer
- b) Textiles, conserves : prendre dès aujourd'hui les mesures favorables aux pays en voie de développement; proposer à la Division du commerce de demander des concessions aux fabricants suisses de secteurs fragiles, en échange de quoi l'on favoriserait les investissements. Il ne peut y avoir d'ap-

- 10 -

proche sectorielle de la part de l'économie privée ou de la Division du commerce.

- c) Matières premières. Prenons l'exemple du cacao; si la seizième conférence convoquée par l'ONU n'avait pu s'entendre parce que les USA s'opposaient au quota qu'on leur réservait, il aurait fallu lancer un plan régional avec les C.E. et l'Afrique. Il ne faut plus craindre de court-circuiter Londres ou Wall Street. Après tout, les USA ne représentent que 20 à 30 pourcent de la consommation. Il ne faut pas se laisser hypnotiser par les USA, par le veto américain : on peut d'entendre sans les USA. On peut exercer des pressions, comme Pompidou sur Brandt pour que la République fédérale d'Allemagne accepte ces quotas. Mais, en principe, si on ne peut asseoir un accord sur une base mondiale, il n'est que de l'asseoir sur une base régionale. Pour les matières premières, la Suisse doit se placer et ne pas attendre, pour rechercher le contact avec les producteurs, que les matières premières soient raréfiées (par exemple le pétrole).

Une politique de crédit apparaît contradictoire en période de lutte anti-inflationniste; mais qu'au moins les experts se penchent pour proposer des mécanismes qui éviteraient la faillite des PVD et permettraient un redémarrage sur des bases plus saines. Ainsi, dans le domaine de l'éducation et de la formation, au Brésil l'enseignement professionnel est lié à l'oeuvre d'un Suisse qui l'a introduit à la fin du siècle dernier. C'est une tradition à poursuivre. Il faudrait dresser un catalogue des matières dans lesquelles nous disposons d'experts, qui nous permettraient de proposer notre concours et de maintenir ainsi une certaine image. Nous avons su la rénover sur le plan européen à Helsinki : je suis en train de lire la correspondance Tchitcherine-Lenine; on y voit un débat sur les occasions, mais aussi les dangers qu'elles offrent dans la coopération entre l'Est et l'Ouest. C'est la même chose avec les PVD. La Suisse doit prendre des initiatives, refuser le statu quo, même si

./.

- 11 -

cela comporte des risques. Car évidemment les pays industrialisés se concurrenceront. Mais il faut concentrer ses forces et ses moyens devant des problèmes communs si lancinants.

Mlle Hersch : J'ai décelé, dans l'exposé de Me Eckenstein, des accents d'idéologie clandestine; et je constate, de la convergence des propos de Me Eckenstein et du Ministre Bauer, qui semblent en accord parfait sur tous les points, l'existence d'une Sainte Alliance entre les grandes affaires et le gauchisme !

Or, nous ne pouvons pas nous situer seulement au niveau de l'économie. Pourquoi, comme le dit Tibor Meude, l'aide au Tiers-Monde a-t-elle échoué ? Pourquoi n'a-t-on pas su élaborer une véritable méthode ? Toute action est stérile si elle comprend une contradiction en son centre. Or, d'un côté, on nous dit que notre civilisation est un fiasco, qu'elle a échoué, qu'il faut la recommencer et de l'autre, on voudrait greffer les mêmes structures sur le développement des PVD. D'autre part, que signifie un code de bonne conduite ? Quelle en serait la sanction ? La raréfaction des matières premières est un obstacle et c'est aussi un problème pour les PVD. L'Inde aura également besoin d'acier pour son développement; alors, faut-il prévenir le futur Diktat des pays producteurs en s'y soumettant en quelque sorte par avance ? Quand on nous dit que le fait, pour la CEE, de stabiliser le prix des matières premières sur une base régionale, c'est de la simple "cosmétique", c'est un exemple de l'idéologie clandestine. De même, quand on compare notre régime à celui de l'Afrique du Sud ou de l'Iran, c'est un reproche totalement injustifié car le niveau de vie de l'ensemble de la population, qui est la caractéristique de tout régime économique, n'est guère comparable.

Si on nous dit que l'aide aux pays en voie de développement nécessite une réforme agraire en profondeur et que la phase de transition en est rendue plus difficile, il reste à savoir si ce genre de réforme est une condition nécessaire ou favorable au développement.

./.

- 12 -

Or, je n'en suis pas si sûre. A Ceylan, on en est à distribuer gratuitement du riz, l'URSS doit importer du blé et à Cuba, la récolte à des résultats lamentables. Il nous faut donc voir les conséquences de ce genre de réforme pour juger de sa fécondité.

M. Eckenstein ne veut pas répondre car il estime n'être pas fondamentalement en désaccord. Il pense s'en être tenu à une norme d'efficacité; si l'idéologie intervient, c'est au nom de la justice. A propos de la "cosmétique" des communautés : celles-ci n'agissent pas par conviction, elles le font par esthétisme, mais au fond l'important c'est d'agir. Pour déterminer l'importance des réformes de structure dans l'aide économique, il faut faire des appréciations qui sont nécessairement en opposition idéologique. Prenons l'exemple du Chili, le degré d'improvisation y est énorme. La gauche était préparée en 1963 à prendre le pouvoir, mais elle ne croyait pas qu'elle y parviendrait en 1970. Il n'y avait donc aucune préparation intellectuelle sur des questions essentielles telles que la nationalisation ou la collaboration avec les forces gauchistes. Le soutien de l'extérieur ne peut pas suppléer à l'absence de cadres nationaux. Au Chili, la réforme agraire est lente, ce qui amène les marxistes à craindre qu'on ne leur vole leur révolution.

M. Micheli remercie les préopinants d'être entrés dans le vif du sujet. Il s'agit au fond de dépolitiser l'aide aux PVD et d'aider même ceux qui nous choquent. Mais comment concevoir l'instrument dont parlait M. Eckenstein ? Faut-il favoriser certains pays ? D'un autre côté, les relations avec l'Union Sudafricaine sont-elles compatibles avec une certaine ouverture ?

M. Ruffieux : On a là-dessus une intéressante étude d'opinion avec l'enquête du Professeur Schmidtchen. A long terme, l'opinion publique considère la coopération technique comme essentiellement de la charité. Seule la notion d'efficacité peut faire évoluer cette idée. Il faudrait faire porter l'éclairage sur la nécessité de lier la coopération technique à celle de modernisation de la Suisse. L'idéal serait de décroiser la politique intérieure de la politique extérieure

./.

mais l'idéologie ne peut guère l'éviter.

M. Eckenstein : Une des raisons profondes du scepticisme des gens, c'est que l'aide n'arrivera jamais à son destinataire, selon eux; elle restera dans la poche du banquier ou du gouvernement intermédiaire. La nouvelle loi actuellement en discussion devrait être plus explicite dans ce sens. Il faudrait nettement dire que la somme totale versée aux PVD ne sera pas augmentée avant un réexamen fondamental du but poursuivi. En ce sens, un rapport sur l'utilisation des fonds ne serait pas suffisant. Il serait beaucoup plus important que le Conseil fédéral dise dans quelle mesure les buts qu'il s'était proposés ont été atteints. Il est regrettable que la loi apparaisse comme un "Ermächtigungsgesetz". Le peuple a l'impression qu'il n'aura plus rien à dire. -

Mlle Hersch : Ce n'est pas l'égalité qui compte mais l'efficacité. Dans ce sens, il est plus important d'ouvrir les frontières aux produits des PVD que de leur verser une aide.

M. Micheli : Le contrôle de l'utilisation des fonds risque de provoquer une réaction d'orgueil de la part des PVD. Pourtant il est juste que la Suisse veuille être rassurée.

Mme von Overbeck : Il est vrai que les gens ne veulent plus contribuer à cette action. On a l'opinion publique d'un côté et le gouvernement de l'autre. La politique d'information est insuffisante, la presse fait la lumière sur ce qui rate et non sur ce qui réussit. Or, on devrait insister sur les succès. On devrait lutter contre l'impression de charité et expliquer qu'il y va de notre intérêt. En ce sens, les informations teintées de la Nouvelle Gazette de Zürich font plus de tort que de bien. Enfin, un code de bonne conduite peut-il être imposé par les gouvernements aux sociétés multinationales ?

M. Bauer : On devrait procéder à une nouvelle répartition du travail. Devant la pénurie de main-d'oeuvre en Europe, on devrait reprendre une étude systématique des activités industrielles comme l'OECE

- 14 -

l'avait fait il y a quinze ans. Pourquoi ne pas produire l'aluminium là même où se trouvent les gisements de bauxite ? Pour ce qui est des matières premières, on ne doit plus agir sous le coup des crises ou par tactique comme en 1956, quand le monde industrialisé était menacé d'une pénurie de pétrole. Les compagnies ont construit des tankers géants et une fois le danger écarté, il n'a plus été question de s'entendre entre pays consommateurs pour résister aux producteurs. Il est vrai que là, il fallait éviter d'apparaître comme hostile aux producteurs. Un autre exemple, celui de la fève de cacao. Pourquoi ne pas produire sur place la boîte de chocolat au Ghana ou en Côte-d'Ivoire et demander à ces pays d'être raisonnables dans leurs prix ? Ainsi nous pourrions gérer en commun. Pour ce qui est du code de bonne conduite, il n'y aura pas de sanctions à proprement parler. C'est une affaire d'éthique, mais la pression combinée des syndicats et des gouvernements doit arriver à faire façon des récalcitrants. Nous ne devons pas contester l'existence des multinationales, qui sont au fond la conséquence logique du choix politique que nous avons fait en voulant la libéralisation et non le protectionnisme. Mais ces sociétés peuvent être à la fois les meilleures et les pires. Il s'agirait de définir leur comportement en recourant à l'aide d'experts et de praticiens. Pourquoi la Suisse ne prendrait-elle pas l'initiative de faire élaborer un tel code par les instances internationales ?

Le critère de l'efficacité n'est pas facile à déterminer au milieu d'a priori de politique interne souvent sordide. L'instrument proposé par M. Eckenstein est malheureusement inconcevable du point de vue de la politique intérieure. Il faut se dégager de tout formalisme. Il est absurde que la Suisse, par exemple, s'interdise de subventionner des écoles en pays bantou pour punir l'Union Sudafricaine de sa politique d'apartheid. Les pauvres en sont donc deux fois victimes. Il faudrait établir un calendrier de nos projets précis en fonction des disponibilités et trouver des formules de compromis.

./.

- 15 -

M. Wilhelm pense que la coopération technique peut beaucoup profiter des vues exprimées. Il ne faut pas oublier les résultats rapportés dans les pays non contestés. Ainsi la réussite de l'élevage en Inde et la création au Kerala de 6 millions de postes de travail. Or, la Confédération est en crise financière; on a dû rogner 10% de tous les crédits. Alors faut-il attendre 1978 ?

M. Bauer : La coopération technique devrait pouvoir multiplier l'image de son action. Il faudrait noyauter l'opinion publique et utiliser toutes les bonnes volontés.

Mlle Hersch : Il y a un danger de divergence entre experts qui est désespérant. Ainsi, je vois que la politique d'alphabétisation de l'UNESCO, l'un de ses rares succès, est tout à coup remise en cause. On est très exigeant en Suisse. Tout va de zéro à cent, si on ne peut pas obtenir cent, on reste à zéro.

M. Bauer : C'est vrai, on ne doit pas oublier que tout est perfectible mais l'information n'est pas suffisamment efficace.

M. Micheli remercie M. Eckenstein.

La séance est interrompue à 13.00h.

Etude des propositions de Mlle Hersch

- 1) Aux trois mots-clés : neutralité, solidarité, universalité, faut-il en ajouter un quatrième : Droits de l'homme ?
- Examiner la portée et les conséquences d'une telle adjonction.
- 2) Que peut et que doit être la présence de la Suisse - Etat neutre - dans les Organisations internationales, et particulièrement l'ONU ?
Devoirs - services à rendre - règles de comportement - limitations.
- 3) Quelle doit être l'attitude de la Suisse devant le système

./.

- 16 -

actuel : un Etat, un vote ?

- 4) Mêmes questions que 2) pour la présence de la Suisse dans les institutions européennes.
- 5) De quelle manière et dans quelle mesure les régimes internes des pays étrangers peuvent-ils ou doivent-ils influencer la politique de la Suisse à leur égard ?
- 6) Les intérêts commerciaux suisses peuvent-ils - ou doivent-ils - parfois être sacrifiés à tel ou tel principe de la politique suisse ?
- 7) Quelle doit être la position de la Suisse face aux problèmes que soulèvent les communications par satellites ? Doit-elle maintenir le principe du free flow dans son intégralité ? Doit-elle se protéger contre "l'invasion" des informations extérieures ?
- 8) Dans quel sens, selon quels principes et quels critères la Suisse doit-elle influencer l'orientation de l'aide au développement ?

Mlle Hersch développe comme suit quelques-unes de ses propositions :

Ad 2 : Il ne sert à rien de courir à l'ONU pour s'y abstenir.
D'ailleurs, s'abstenir c'est déjà prendre position. La taille de la Suisse doit lui permettre de s'exprimer.

Ad 5 : Cette influence revient-elle à trahir la neutralité suisse ?

Ad 7 : L'URSS vient de déposer un projet de convention internationale qui soulève en fait toute la question du "free flow".

A l'issue de la discussion, il est décidé :

- a) L'étude du point 1 sera entreprise sur la base d'un rapport du Professeur Riklin, à la date du 29 juin prochain.

./.

- 17 -

- b) Les questions 2, 3, 4 et 5 sont ramenées à une seule, qui sera libellée ainsi: Application des principes en vigueur au sein des Organisations internationales.
- c) La question 6 est jugée trop abstraite: il n'est pas possible de déterminer un rapport de subordination, ni d'isoler le seul aspect commercial: il peut exister d'autres facteurs, comme l'élément sentimental. De plus, il n'est pas possible de trouver une règle absolue. Cette question est donc supprimée de la liste.
- d) Le point 7 fera l'objet d'une discussion, qui sera introduite par M. Bezençon.
- e) Le point 8 est renvoyé au groupe A.

Ont pris part à la discussion: Mlle Hersch et MM. Micheli, Bauer, Riklin et Zellweger.

M. Riklin s'est exprimé comme suit:

Auch ich finde es zweckmässig, die Schlagworte unserer aussenpolitischen Devise eingehender zu prüfen, als es bisher geschah. Wir werden dann sicher auch "Menschenrechte" als weiteren Leitgedanken dazunehmen müssen. Doch ist der Katalog der aussenpolitischen Ziele damit noch nicht vollständig und, ein weiteres Problem, es werden hier Ziele nebeneinander aufgeführt, die nicht auf dieselbe Rangstufe innerhalb der Werthierarchie gehören.

So müsste die Liste etwa durch das Friedensziel oder die relative Autonomie ergänzt werden.

Was die Werthierarchie betrifft, so müssen wir deutlich unterscheiden zwischen den Zwecken und den Mitteln, mit denen wir diese erreichen wollen. Zu den ersteren gehörten z.B. der Friede, die Sozialrechte, die Selbsterhaltung, während Neutralität und Universalität Mittel sind, mit denen diese Ziele erreicht werden sollen.

Allerdings kann man nicht zum vorneherein Prioritäten setzen, sondern muss sie in jedem Einzelfall von neuem ausmachen. Wichtig

- 18 -

ist es, dass wir von den Leerformeln wegkommen und zu Konkretisierungen finden.

Als Beitrag kann ich ein Papier liefern, in welchem ich das Ziel der Selbstbehauptung durch die Ziele des Friedens, der Menschenrechte, der Freiheit und der Sozialrechte relativiere.

Ein Wert zur Arbeitsmethode. Ich bezweifle, dass wir in der Art und Weise, in der wir jetzt vorgehen, zum Ziel gelangen. Wir müssen uns klar werden über unser Ziel und dann Termine festlegen. Die Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik hatte eine ähnliche Studiengruppe eingesetzt. Sie leistete ihre Arbeit in zwei Jahren. Sie könnte uns als Muster für unser weiteres Vorgehen dienen. Ich schlage vor, dass jedes Mitglied ein oder zwei Arbeitspapiere vorlegt, zu denen die übrigen dann Stellung nehmen können. Es scheint mir auch nützlich, die Studie des erwähnten deutschen Institutes den Mitgliedern zuzustellen.

Au point 8, M. Zellweger a déclaré ce qui suit:

Gewisse Arten der Entwicklungshilfe können für ein bestimmtes Land geeignet sein, für ein anderes nicht. Die Entwicklungshilfe ist oft zur Sterilität verdammt, weil die betreffenden Völker unsere Zivilisation ablehnen. Das zeigt sich deutlich, wenn etwa Führungskräfte in Europa ausgebildet werden, in ihr Land zurückkehren und dieses nach europäischem Muster umzuformen versuchen. Sie versuchen dann etwa zu industrialisieren, obwohl der Ausbau der Landwirtschaft viel wichtiger wäre. Sollen wir in einem solchen Fall Projekte fördern, die das betreffende Land will oder die wir für nützlich erachten?

La séance est levée à 17 heures.

* * *